CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

Coalition nationale contre le tabac de contrebande

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** _____

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Budget fédéral et service public

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied une force d'intervention pour lutter contre le trafic illégal de cigarettes de concert avec les gouvernements provinciaux, en particulier ceux de l'Ontario et du Québec, et les dirigeants des Premières Nations. Cette force opérationnelle servirait à assurer une meilleure collaboration entre les diverses instances concernées pour appliquer les mesures gouvernementales visant à enrayer la contrebande de tabac.

La tâche de cette force d'intervention consisterait à favoriser des réactions plus efficaces et mieux coordonnées pour résoudre le problème du trafic de cigarettes au Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette équipe intergouvernementale emploierait du personnel déjà en place, les coûts additionnels se limitant aux dépenses nécessaires à l'organisation des réunions.

Ces dépenses seraient compensées par une lutte plus efficace contre le fléau de la contrebande de tabac au Canada, qui coûte aux gouvernements de notre pays jusqu'à 2,1 milliards de dollars par année en taxes non perçues.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Cette mesure bénéficierait à l'ensemble des Canadiens. En effet, la contrebande de tabac mine les efforts gouvernementaux de lutte contre le tabagisme, et contribue à financer le crime organisé. Selon les estimations de la GRC, ce trafic sert à financer les activités illicites d'environ 175 bandes criminelles. De plus, le coût moindre des cigarettes de contrebande et la facilité de s'approvisionner en font une des principales causes de tabagisme chez les jeunes.

Par ailleurs, la contrebande de tabac fait perdre au gouvernement des revenus considérables qui pourraient être consacrés à des programmes sociaux ou à la réduction du déficit.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le tabac de contrebande incite les jeunes à fumer, contribue à financer les activités des bandes criminelles et diminue les recettes gouvernementales. Le fait d'en réduire la disponibilité grâce à des interventions mieux coordonnées aidera à rendre plus efficaces les mesures pour enrayer le tabagisme chez les jeunes et à couper les vivres aux bandes criminelles, et permettrait au gouvernement fédéral de percevoir des taxes additionnelles qui serviront à financer des services importants.

Sujet : Budget fédéral et service public

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement devrait faire en sorte que le projet de loi S-16 visant à combattre la contrebande de tabac soit adopté.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette recommandation ne coûterait rien.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Tous les Canadiens en bénéficieraient, puisque la Loi S-16 criminalisera la distribution de tabac de contrebande. Pour une première infraction, le projet de loi prévoit une peine maximale de six mois d'emprisonnement dans le cas d'une déclaration sommaire de culpabilité, et cinq ans d'emprisonnement s'il s'agit d'une condamnation au criminel. La loi imposera aussi des peines minimales obligatoires dans le cas des contrebandiers récidivistes faisant du commerce illégal en gros. Les délinquants condamnés se verront imposer une peine minimale de 90 jours de prison pour une deuxième infraction, d'au moins 180 jours pour une troisième condamnation, et de 2 ans moins 1 jour pour les condamnations subséquentes.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Cette loi établirait une nouvelle peine s'appliquant spécifiquement à la contrebande de cigarettes illégales à la suite de l'engagement pris par le gouvernement durant l'élection fédérale de 2011. Si elle est promulguée, cette loi décrétera une peine maximale pouvant atteindre cinq ans de prison pour un premier délit. Si le volume dépasse 10 000 cigarettes, les récidivistes seront passibles d'une peine minimale obligatoire d'emprisonnement pouvant atteindre deux ans moins un jour. Cette clause pénale s'appliquerait spécifiquement à la contrebande de tabac.

Sujet : Budget fédéral et service public

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement devrait augmenter les effectifs policiers chargés de lutter contre la contrebande de tabac. Il envisage sérieusement de déplacer le poste frontalier entre Cornwall et Massena dans l'État de New York; or, ce déplacement faciliterait grandement la tâche des bandes criminelles qui tentent d'introduire les cigarettes au Canada et ailleurs en Ontario. Si cette frontière est déplacée, le gouvernement devra accepter d'accroître le nombre de policiers qui combattent ce trafic fléau dans la région, ajout qui exigera inévitablement des ressources additionnelles.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Notre recommandation consiste à réaffecter du personnel déjà en place, si bien qu'elle entraînerait peu de nouvelles dépenses. Toute hausse des dépenses serait compensée par la diminution de la demande en cigarettes de contrebande.

Le trafic de cigarettes illégales fait perdre aux gouvernements du Canada environ 2,1 milliards de dollars par année en recettes fiscales. L'argent investi pour combattre ce fléau serait par le fait même largement compensé.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cette mesure profiterait à l'ensemble de la population canadienne. La contrebande de tabac mine les efforts du Canada pour enrayer le tabagisme et contribue à financer les activités illégales du crime organisé. D'après les estimations de la GRC, la contrebande de tabac permet de financer les actions d'environ 175 bandes criminelles. De plus, à cause de leur bas prix et parce qu'il est facile de s'en procurer, les cigarettes de contrebande incitent les jeunes à fumer.

Là encore, la contrebande de tabac coûte cher à l'État en termes de revenus perdus qui pourraient servir à l'ajout de programmes gouvernementaux ou à la réduction du déficit.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

La réduction du trafic de cigarettes illégales grâce à des actions gouvernementales mieux coordonnées bénéficiera aux Canadiens en contribuant à rendre plus efficaces les mesures de lutte contre le tabagisme chez les jeunes, à couper les vivres aux bandes criminelles et à procurer au gouvernement fédéral de l'argent additionnel qui lui permettra de financer des services importants.

L'emplacement actuel du poste frontalier à Cornwall s'est révélé très efficace pour freiner la contrebande de cigarettes, activité qui se concentre surtout sur l'île de Cornwall. Son déplacement obligerait à augmenter les effectifs policiers chargés de la combattre, d'où des dépenses accrues pour le gouvernement.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La Coalition nationale contre le tabac de contrebande regroupe des organismes qui s'emploient à conscientiser la population et le gouvernement au sujet des risques qu'impliquent les cigarettes illégales. Ses membres représentent les entreprises, les détaillants et les autres instances qui s'inquiètent des répercussions sociales et criminelles de la contrebande de tabac au Canada.

Plusieurs raisons poussent le gouvernement à s'attaquer à la contrebande de tabac. Les cigarettes illégales sont très bon marché, un lot de 200 cigarettes coûtant souvent moins cher qu'un billet de cinéma, ou le dixième du prix d'un produit légal. Par ailleurs, ces cigarettes se vendent via un réseau de distribution criminel comparable à celui du trafic de drogues, grâce auquel les jeunes peuvent acheter des cigarettes sans l'inconvénient d'avoir à présenter des pièces d'identité ou à aller loin.

Il y a au Canada plus de 300 tabagies clandestines, situées ordinairement à courte distance d'une grande ville, qui échappent à toute réglementation et qui vendent les cigarettes à une fraction du prix légal.

Vu cette combinaison dangereuse de bas prix et de facilité d'obtention, les cigarettes illégales sont un des principaux facteurs qui incitent les jeunes à fumer. En fait, selon une étude du Centre de toxicomanie et de santé mentale, c'est en bonne partie à cause de la facilité d'obtenir des cigarettes de contrebande que le taux de tabagisme chez les adolescents en Ontario demeure systématiquement élevé.

D'autre part, la contrebande de cigarettes sous-tend les activités criminelles de certains des individus les moins estimables au Canada. La GRC estime que le trafic de cigarettes illégales est la vache à lait de plus de 175 bandes criminelles qui se servent de ces revenus illicites pour financer leurs autres activités, notamment le trafic d'armes et de drogues ainsi que le passage de clandestins.

Enfin, la contrebande de tabac a un impact réel sur le trésor public. Elle fait perdre aux gouvernements du Canada environ 2,1 milliards de dollars chaque année en recettes fiscales. C'est beaucoup d'argent, surtout en cette période de difficultés financières.

Nous sommes satisfaits de voir que le gouvernement entend imposer de nouvelles peines aux trafiquants de cigarettes et s'est engagé à augmenter le nombre d'agents de la GRC pour s'attaquer au problème, mais il reste encore beaucoup à faire. Il s'agit d'un problème chronique, et les criminels engagés dans ce trafic lucratif s'adaptent constamment. Le gouvernement doit rester vigilant, sinon, les progrès réalisés seront perdus.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse stopcontrabandtobacco.ca.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.